

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS BFC

Séance du 10 décembre 2025

Délibération du CA

Objet : Budget initial 2026

Document(s) joint(s) : Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation ;

Vu les articles R822-1 à R822-34 du code de l'éducation ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 7 aout 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Crous BFC ;

Vu les documents relatifs au budget initial 2025 présentés en conseil d'administration.

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 561 ETPT sous plafond et 2,80 ETPT hors plafond
- 66 622 548 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 27 325 193 € personnel
 - 24 262 987 € fonctionnement
 - 15 034 368 € investissement
- 63 105 046 € de crédits de paiement dont :
 - 27 325 193 € personnel
 - 23 385 889 € fonctionnement
 - 12 393 964 € investissement
- 59 571 768 € de prévisions de recettes
- - 3 533 278 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 3 860 761 € de variation de trésorerie
- - 2 321 511 € de résultat patrimonial
- - 1 362 866 € de capacité d'autofinancement
- - 2 845 653 € de variation du fonds de roulement

La présente délibération est adoptée à *l'unanimité* / ~~à la majorité~~ des membres du Conseil d'administration :

Nombre de membres composant le CA : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Quorum atteint : oui
Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Besançon

Le 10 décembre 2025

La Présidente du Conseil d'administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,



Rectrice de la région académique Bourgogne
Franche-Comté
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités